

BILAN DÉCENNAL DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT DE GESTION DURABLE

Articles 281 H bis et suivants et 313 BL et suivants de l'annexe III du code général des impôts. Mise en œuvre des documents de gestion durable prévus à l'article L.122-3 du code forestier conformément aux articles L.124-1 à 124-4 de ce code.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information 51764.

A renvoyer à la direction départementale des territoires et de la mer (DDT(M)) du lieu de situation de votre propriété forestière (à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt s'il s'agit de l'un des départements des Pays-de-la-Loire).

IDENTIFICATION ET COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'EXONÉRATION

Nom ou dénomination du groupement forestier : _____

Prénom : _____ ; Date de naissance du bénéficiaire : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Domicile Travail Mobile

Mél : _____

S'il s'agit d'un groupement forestier (compléter également ci-dessous)

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

COORDONNÉES DU DÉCLARANT OU DE LA PERSONNE À CONTACTER

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fixe Mobile

Mél : _____

DOCUMENTS DE GESTION DURABLE RELATIFS AUX PARCELLES CONCERNÉES PAR L'EXONÉRATION

Les parcelles concernées par l'exonération fiscale bénéficient de l'une des garanties ou présomptions de gestion durable suivantes :

Plan simple de gestion n° |_|_|_|_|_| agréé le |_|_|_|_|_| par le CRPF.

Plan simple de gestion n° |_|_|_|_|_| agréé le |_|_|_|_|_| par le CRPF.

Adhésion le |_|_|_|_|_| au règlement type de gestion (RTG) proposé par : _____ , approuvé par le CRPF le |_|_|_|_|_|. *(nom du CRPF régional)*

Adhésion le |_|_|_|_|_| au code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) :

Zone NATURA 2000 (Veuillez cocher la présente case si existence document objectif (DOCOB), adhésion à une charte, contrat, ou application des articles L.122-7 et L.122-8 du code forestier).

RÉFÉRENCES DU CERTIFICAT D'EXONÉRATION FISCALE ETABLI PAR LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE

- Certificat Monichon n° _____ établi le |_|_|_|_|_|_|_| par le Directeur départemental des territoires et de la mer.
- Certificat ISF n° _____ établi le |_|_|_|_|_|_|_| par le Directeur départemental des territoires et de la mer.

MENTIONS LÉGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

COMMENTAIRES DU DÉCLARANT

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom du représentant légal) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le déclarant dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA FORET – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : _____ ; DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Calcul des taux de réalisation en % :

Surface des coupes réalisées / Surface des coupes prévues : _____

Surface des travaux sylvicoles réalisés / Surface des travaux sylvicoles prévus : _____